

LUTTE CONTRE LE GEL PAR ASPERSION

SECTEUR MILLERY MORNANT

Les usagers peuvent utiliser le réseau d'irrigation pour pratiquer la lutte contre le gel par aspersion, pour leur permettre d'utiliser un débit plus important que le débit normal.

Dans ce cas, ils pourront demander à la société SUEZ de supprimer temporairement le limiteur de débit de la sortie concernée.

Toutefois, **cette demande devra parvenir à la société SUEZ AVANT LE 15 MARS de l'année en cours**. Passée cette date, celle-ci sera en droit de facturer aux usagers retardataires les frais d'intervention.

ATTENTION : TOUTE SORTIE OU INSTALLATION QUI NE SERA PAS DEMONTEE NE POURRA PAS ETRE DEPASTILLEE POUR LA LUTTE ANTIGEL

SUEZ BRIGNAIS, ligne irrigation :

04.72.31.93.74